

5.00 crédits

40.0 h + 15.0 h

Q1

Enseignants	Malherbe Alain ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Tournai
Thèmes abordés	Ce cours aborde les théories et méthodes des projets et processus urbains, territoriaux et paysagers comprenant la contextualisation par rapport aux défis de transition socio-écologique ; l'étude des dynamiques à l'œuvre entre urbanisation, urbanisme et ressources naturelles et paysagères ; des concepts théoriques issus des écologies urbaine et territoriale et du paysage ; des dispositifs d'aménagement, d'adaptation et de résilience justes face à la crise écologique ; de la matérialisation des processus de transformation des territoires et de leur mise en œuvre. Il permet la compréhension critique des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire contemporains.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : <u>Acquis d'apprentissage spécifiques</u> A la fin de ce cours, l'étudiant-e est capable de : • Reconnaître et comprendre les modèles et les théories qui forment notre mode d'appréhension actuel des territoires urbanisés (au sens large), • Analyser une situation territoriale complexe, en repérant ses éléments structurants à la fois bâtis et non bâtis, en identifiant les infrastructures urbaines, paysagères et environnementales à plusieurs échelles, en reconnaissant les modèles théoriques sous-jacents ; en posant des hypothèses sur les interactions environnementales, techniques, économiques et politiques qui l'ont produite, • Construire une position critique par rapport aux processus de transformation urbaine et territoriaux contemporains à partir des enjeux de chacune des écologies territoriales, notamment en matière de développement durable et de transition. <u>Contribution au référentiel des acquis d'apprentissage</u> Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, ce cours contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants : • AA1.1 Hiérarchiser les paramètres et les enjeux d'une situation donnée. • AA1.2 Justifier les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention. • AA3.3 Comprendre et croiser des savoirs scientifiques et techniques en vue de concrétiser un projet d'architecture. • AA5.4 Argumenter et agir en faveur d'une architecture exemplaire au regard des exigences du Développement durable. AA6.4 Intégrer les exigences du développement durable dans le processus de recherche : question, corpus et veille scientifique.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation du cours pour les étudiant.es est écrite. Elle comprendra deux parties : • Théories et concepts vus au cours : 30 %. • Application des théories et concepts sur un cas concret : 70 %
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ TRN	ARCT2M	5		